



# Compte rendu de l'Assemblée Générale de RIB du jeudi 17 juin 2021

## 1. Rapport moral

Jacques LIMOUZIN, président, présente le rapport moral qui souligne l'engagement de tous les salariés de RIB pendant cette année particulière. Le service aux habitants a été la vraie préoccupation de chacun et chaque partenaire doit s'en féliciter.

Il rappelle aussi les changements au sein du conseil d'administration lié d'une part aux résultats des élections municipales et d'autre part à l'élargissement du collège des partenaires avec l'arrivée de représentant des deux centres sociaux et culturel de la ville. Il remercie enfin le nouveau délégué du préfet, présent à notre assemblée.

*[Le texte intégral est en ligne sur le site de la régie.](#)*

## 2. Rapport financier et de gestion

Monsieur GARRONE, trésorier de RIB et Monsieur SIMO, du cabinet d'expertise comptable Inextenso présentent les comptes de 2020 qui se solde par un bénéfice de 153K€.

Pour faire court et aller à l'essentiel, 2020 a été une année très spéciale marquée par :

1. Une production quasiment stable voire en légère diminution par rapport à 2019 (1558 K€ par rapport à 1574 K€)
2. Des charges en très nette diminution (1405K€ contre 1542K€ en 2019 soit -9%!)
3. Un résultat qui augmente fortement et passe de +32K€ à + 153K€.

Autant les produits ont une tendance à plutôt stagner depuis 5 ans, autant pour les charges, c'est vraiment un ensemble d'éléments nouveaux et cumulatifs qui expliquent cette chute.

Ces éléments nouveaux ne traduisent pas un changement profond de l'exploitation qui, sans eux, auraient conduit à un résultat voisin de celui des années précédentes, de l'ordre de 30 à 40K€.

En final la baisse des charges de 137K€ est le résultat d'un cumul de facteurs qui ne se renouvelleront pas mais qui se sont cumulés sur l'année 2020 :

- 1-Au titre des exercices antérieurs on identifie, les charges exceptionnelles (53K€), la masse salariale qui baisse à effectif quasi constant (22K€) et la chute des créances douteuses (16K€). Cela explique un peu plus de 90K€ de variation.
- 2-Une mesure volontaire avec le non recours à l'extérieur (20K€),
- 3-Quant à se prononcer si l'incidence de la COVID (30K€ en moins) ne se renouvellera pas, nous attendrons un peu pour nous prononcer.

*[Le détail de cette présentation est en ligne sur le site de RIB](#)*

## 3. Rapport du commissaire aux comptes

Absent à cette assemblée, le commissaire aux comptes avait transmis son rapport. Il est fait lecture du paragraphe qui souligne que tout est conforme et qu'aucune objection n'est faite pour valider les comptes.

#### **4. Vote de l'approbation des comptes**

Les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité des présents et représentants ainsi que l'affectation du résultat au compte report à nouveau.

#### **5. Élection des candidats au Conseil d'Administration**

Le Bureau a reçu deux candidats pour se présenter au conseil d'administration :

- Madame Hoda NAGY, habitante de Parilly, membre du conseil de quartier et citoyen et également membre du Conseil National des Villes
- Monsieur Claude FIORE, habitant de Terrailon et membre du conseil de quartier et citoyen

Ils sont élus à l'unanimité.

#### **6. Rapport d'activités**

Les trois pôles d'activités de RIB sont successivement présentés par les salariés permanents :

- Pôle accès à l'emploi : M SIDIBE Alhassane, coordinateur puis Mme Aurélie BOUCHEX-BELLOMIE, chargé de relations entreprises
- Pôle cadre de vie : M BALLUET Raphaël, coordinateur et Mme Estelle DUCREUX, Chargée d'insertion professionnelle
- Pôle médiation : Mme Clélia LARDIN, coordinatrice.

*Les exposés sont faits avec l'appui d'un support projeté qui est sur le site. Le rapport détaillé de l'activité de RIB est également en ligne.*

A l'issue de ces présentations, Madame Hoda NAGY pose la question de l'avenir des salariés en insertion qui ne trouvent pas de travail. Ces salariés sont repris dans le droit commun et relève de pôle Emploi.

Madame NAGY souhaite aussi savoir si nous avons dans nos salariés des personnes qui sont diplômées et comment nous les accompagnons pour obtenir des équivalences de diplôme.

Les salariés diplômés sont une minorité. En effet, 67% ont un niveau inférieur au CAP. Il est très difficile d'obtenir des équivalences de diplôme mais en fonction des pays d'origine cela peut être possible. Nous orientons généralement vers les services de la préfecture pour obtenir plus de renseignements.

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale est déclarée terminée.